

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06202
Numéro SIREN : 351 329 503
Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2024 sous le numéro de dépôt 17035

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

SAS EXPONENS Conseil et Expertise

20 rue Brunel
75017 PARIS
Siren : 351329503

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75017 / PARIS

Tel : 0149295510

 **Sommaire**

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Autres éléments significatifs</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	29
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	32

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	242 124	237 023	5 101	16 306
Fonds commercial (1)	8 366 532		8 366 532	8 366 532
Autres immobilisations incorporelles	9 224 898		9 224 898	9 224 898
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 325 327	3 189 467	1 135 860	1 222 242
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 763 600		8 763 600	6 458 180
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 928		177 928	177 928
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	2 056 504	2 258	2 054 246	722 489
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	33 162 797	3 428 748	29 734 048	26 194 458
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 042 559	896 538	10 146 021	9 124 001
Autres créances	703 690		703 690	508 882
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	152 526		152 526	17 378
Disponibilités	3 682 362		3 682 362	4 662 869
Charges constatées d'avance (3)	775 800		775 800	708 693
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 356 937	896 538	15 460 399	15 021 823
Frais d'émission d'emprunt à étaler	15 347		15 347	21 339
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 535 081	4 325 287	45 209 794	41 237 620
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			662 220	608 839

Bilan passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 000 000	5 900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 586 657	3 844 191
Ecart de réévaluation	1 381 792	1 381 792
Réserve légale	590 000	565 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 296 654	
Autres réserves	7 175 879	7 619 475
Report à nouveau	529	297
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 912 369	1 573 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 943 880	20 884 511
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	75 309	29 634
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75 309	29 634
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 534 497	5 915 781
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 369 447	3 878 726
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 279 577	1 885 085
Dettes fiscales et sociales	7 028 846	6 946 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 555 364	235 483
Produits constatés d'avance (1)	1 422 875	1 462 083
TOTAL DETTES	22 190 605	20 323 475
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	45 209 794	41 237 620
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 381 939	3 423 130
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 808 667	16 900 345
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	41 899 262	883 117	42 782 379	40 293 387
Chiffre d'affaires net	41 899 262	883 117	42 782 379	40 293 387
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			235 115	188 588
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			312 720	389 681
Autres produits			9 286	9 274
Total produits d'exploitation (I)			43 339 500	40 880 930
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15 630 307	15 362 174
Impôts, taxes et versements assimilés			786 403	804 138
Salaires et traitements			15 782 435	14 378 866
Charges sociales			6 999 031	6 534 205
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			445 381	397 384
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			370 217	351 772
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 675	
Autres charges			148 586	251 297
Total charges d'exploitation (II)			40 175 034	38 079 836
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 164 466	2 801 094
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			37 722	16 264
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 228	
Différences positives de change			50	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			39 000	16 264
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			452	
Intérêts et charges assimilées (4)			273 813	99 383
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			274 265	99 383
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-235 265	-83 119
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 929 201	2 717 975

Compte de résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	29 693	1 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		5 600
Total produits exceptionnels (VII)	29 693	7 100
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	466	
Sur opérations en capital	31 120	13 406
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 548	29 796
Total charges exceptionnelles (VIII)	65 134	43 202
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35 441	-36 102
Participation des salariés aux résultats (IX)	332 074	530 240
Impôts sur les bénéfices (X)	649 317	577 876
Total des produits (I+III+V+VII)	43 408 192	40 904 294
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 495 824	39 330 537
BENEFICE OU PERTE	1 912 369	1 573 757
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	9 983	2 236
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	139 367	30 363

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 45 209 794 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 912 369 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- * Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- * Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 75 309 € au 31/08/2023.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisations ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

A compter du 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des «charges de personnel» et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes, dont la société EXPONENS Conseil et Expertise applique les règles, prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11 111 actions détenues par la société Exponens Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

En application du régime temporaire et optionnel de neutralisation des effets fiscaux introduit par la loi de finance pour 2021, l'écart de réévaluation n'a pas été pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice. L'écart de réévaluation portant sur des immobilisations non amortissables ne sera imposé qu'au moment de la cession des actifs.

Franchise de Loyers

La société a fait le choix, dans le cadre de la prise à bail de ses locaux, de ne pas étaler les franchises de loyer négociées sur la durée ferme desdits locaux.

1°) La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail en juin 2019 des locaux situés Gare de Lyon à Paris équivaut à 7,74 mois de loyer, soit un montant de 642 005 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2023, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyer de 107 001 euros.

2°) La franchise de loyer négociée dans le cadre du renouvellement de bail en septembre 2022 des locaux situés 20 rue Brunel 75017 Paris équivaut à 10 mois de loyer, soit un montant de 476 988 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2023, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du renouvellement du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une augmentation de charge de loyer de 397 490 euros.

Autres éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Autres faits essentiels

1°) Acquisition de 100% du capital de la société VOLENTIS selon les modalités suivantes :

- 50% par voie d'apport en date du 15 novembre 2022
- 50% en numéraire en date du 15 décembre 2022

Augmentation de capital de la société d'un montant de 154 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, par la création de 5 539 actions en rémunération de l'apport de la société Holding Expertise Conseils de 50% des titres de la société VOLENTIS.

Diminution de capital social de 54 533,37 euros, par affectation sur le poste "autres réserves", pour le porter à 6 000 000 euros en date du 15 novembre 2022.

2°) Acquisition en auto-détention , en date du 24 février 2023, de 8 007 actions auprès de la société Françoise Viale Conseil pour un montant global de 1 296 654 euros. Lesdites actions acquises pourront être attribuées pour partie dans les cinq ans de leur rachat, aux actionnaires qui manifesteront à la société leur intention de les acquérir à l'occasion d'une procédure de mise en vente organisée par la société dans les trois mois qui suivent chaque assemblée générale ordinaire annuelle et/ou pour partie dans les deux ans de leur rachat, en paiement ou en échange d'actifs acquis par la société dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Le montant de 1 296 654 euros a été prélevé sur le poste "Réserves générales" et figure désormais au poste "Réserves règlementées". Ces réserves seront indisponibles pendant toute la durée de la détention par la société desdites actions.

3°) Acquisition, en avril 2023, de 1 197 actions de la société My Unisoft pour un montant de 374 900 euros.

La société EXPONENS Conseil et Expertise détient, au 31/08/2023, 6,51% du capital de la société My Unisoft.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 366 532			8 366 532
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 467 022			9 467 022
Immobilisations incorporelles	17 833 554			17 833 554
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 038 636	14 395		2 053 031
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 185 099	325 554	238 356	2 272 296
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 223 735	339 949	238 356	4 325 327
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 458 180	2 330 400	24 980	8 763 600
- Autres titres immobilisés	177 928			177 928
- Prêts et autres immobilisations financières	731 407	1 337 121	6 140	2 062 388
Immobilisations financières	7 367 514	3 667 522	31 120	11 003 915
ACTIF IMMOBILISE	29 424 803	4 007 471	269 477	33 162 797

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		339 949	2 770 522	3 110 471
Apports			897 000	897 000
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		339 949	3 667 522	4 007 471
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			31 120	31 120
Scissions				
Mises hors service		238 356		238 356
Diminutions de l'exercice		238 356	31 120	269 477

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 5 000 euros, de l'exercice :

- Rachat 8 007 actions ECE : 1 296 654 euros
- Titres Volentis : 1 955 500 euros
- My Unisoft 1 197 actions : 374 900 euros
- Jabra Evolve2 250 Casques : 30 875 euros
- DG complément GDL GEC 21 : 16 881 euros
- DELL Station d'accueil WD19S180W : 11 233 euros
- Photocopieur IR-ADV DX C5850i : 10 507 euros
- Photocopieur IR-ADV DX C5850i : 10 507 euros
- Serveur Volentis DL325 GEN10+Lic+DD : 9 141 euros
- DG complément Etoile Foncière Médicale n°1 : 8 376 euros
- Colonne 3 Casiers GDL Flex Desk : 6 569 euros
- DG complément Chatou SCI Epremesnil : 5 292 euros

L'acquisition de 50% des titres de la société VOLENTIS figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 1 058 500 euros.

L'apport de 50% des titres de la société VOLENTIS, approuvé lors de l'assemblée générale du 15 novembre 2022, figure au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant de 897 000 euros.

Le rachat des 8 007 actions d'EXPONENS Conseil et Expertise, approuvé le 24 février 2023, figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 1 296 654 euros.

L'acquisition des 1 197 actions de la société My Unisoft figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 374 900 euros.

Le complément des dépôts de garantie des différents établissements de la société figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant total de 40 468 euros.

Notes sur le bilan

La cession des 157 titres de la société My Unisoft figure au poste "Cessions d'immobilisations financières" pour un montant de 24 980 euros.

Immobilisations incorporelles

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	5 439 699
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 926 833
Total	8 366 532

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan de la société EXPONENS DFG Finance transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celle-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel ». Ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

L'analyse de la valeur d'usage n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2023 malgré la baisse constatée de l'activité de certaines filiales dont les titres sont détenus par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 267 235,24 euros au 31/08/2023.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ADS Consultants	400	76	100,00	2 515	2 515			1 689	161	
SAS D&Cmf	349	343	100,00	349	349			547	69	
EURL EXPONENS Evolidom	5	22	100,00	5	5			47	17	
SAS EXPONENS Interprofessionnel	10	-8	99,80	10	10	76			-4	
SASU APRECIALIS	300	482	100,00	1 439	1 439			869	16	
SARL EXPONENS Patrimoine	155	786	100,00	210	210			732	250	
SAS SOXIA	30	1 070	100,00	46	46			1 904	299	
SASU EXPONENS Solutions	10	37	100,00	10	10			568	49	
VOLENTIS	250	628	100,00	1 956	1 956			2 624	174	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Prise de participation en août 2018 pour un montant de 199 998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft . A la même date, la société a souscrit à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174 966 euros.

Au 31 août 2021, la société Exponens Conseil et Expertise a réévalué ces titres à 1 581 790 euros, montant qui figure au poste "Autres participations françaises".

En décembre 2022 la société a cédé, à la société Thierry MESSAZ Conseils, les 157 titres de la société My Unisoft issus de l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia au profit de la société EXPONENS Conseil et expertise ayant eu lieu sur l'exercice précédent. La cession a été faite à la même valeur soit un montant de 24 980,27 euros.

Acquisition en avril 2023 de 1 197 titres de la société My Unisoft pour un montant de 374 900 euros.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 6,51% du capital de la société My Unisoft.

Notes sur le bilan

La société Exponens Conseil et Expertise est la société consolidant les comptes des filiales ci-dessus (hors My Unisoft dont la détention de capital est faible).

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	225 818	11 205		237 023
Immobilisations incorporelles	225 818	11 205		237 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 368 688	127 410		1 496 099
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 632 805	298 920	238 356	1 693 369
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 001 493	426 331	238 356	3 189 467
ACTIF IMMOBILISE	3 227 311	437 536	238 356	3 426 490

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 584 438 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	2 056 504		2 056 504
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 042 559	10 380 339	662 220
Autres	703 690	703 690	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	775 800	775 800	
Total	14 584 438	11 859 830	2 724 608
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 662 220,40 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 552 072,93 euros HT à la clôture de l'exercice.

Un complément de provision, d'un montant de 344 465,30 euros HT portant sur des créances clients à risque d'un montant total de 438 369,52 euros TTC, figure à l'actif du bilan.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 201 758
Fae sociétés liées	959 520
Fournisseurs - RRR à obtenir	5 726
Avoirs à recevoir	52 359
Personnel - produits à recevoir	51 804
Charges sociales - produits à recevoir	21 241
Etat - produits à recevoir	59 194
Intérêts courus s/valeurs mobilière	1 611
Int.bancaires à recevoir	19 353
Total	2 372 566

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 034	452	1 228	2 258
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	832 956	370 217	306 635	896 538
Total	835 990	370 669	307 863	898 796
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		370 217	306 635	
Financières		452	1 228	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation pour créances clients douteuses	896 538
Acomptes versés sur commandes	
TOTAL	896 538

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 000 000,00 euros décomposé en 217 015 titres d'une valeur nominale de 27,65 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	211 476	27,90
Titres émis pendant l'exercice	5 539	27,65
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	217 015	27,65

Augmentation de capital de la société d'un montant de 154 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, par la création de 5 539 actions en rémunération de l'apport de la société Holding Expertise Conseils de 50% des titres de la société VOLENTIS.

Diminution de capital social de 54 533,37 euros, par affectation sur le poste "autres réserves", pour le porter à 6 000 000 euros en date du 15 novembre 2022.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/11/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	297
Résultat de l'exercice précédent	1 573 757
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 574 054
Affectations aux réserves	823 526
Distributions	750 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	529
Total des affectations	1 574 054

L'assemblée générale du 15 novembre 2022 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé de la distribution d'un dividende pour un montant total de 750 000 euros, soit 3,546 euros par action.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2023
Capital	5 900 000		100 000		6 000 000
Primes d'émission	3 844 191		742 467		4 586 657
Ecart de réévaluation	1 381 792				1 381 792
Réserve légale	565 000	25 000	25 000		590 000
Réserves générales	7 619 475	798 526	853 059	1 296 654	7 175 879
Réserves réglementées				1 296 654	1 296 654
Report à Nouveau	297	232	529	297	529
Résultat de l'exercice	1 573 757	-1 573 757	1 912 369	1 573 757	1 912 369
Dividendes		750 000			
Total Capitaux Propres	20 884 511		3 633 423	4 167 362	22 943 880

1°) Augmentation de capital de la société de 154 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, par la création de 5 539 actions en rémunération de l'apport par la société Holding Expertise Conseil de 50% des titres de la société VOLENTIS. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 742 466,63 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Diminution de capital de 54 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, pour le porter à 6 000 000 euros par affectation sur le poste "autres réserves".

Prélèvement de 1 296 654 euros sur le poste "Réserves générales" par affectation au poste "Réserves règlementées" suite au rachat des 8 007 actions de la société EXPONENS Conseil et Expertise auprès de la société Françoise Viale Conseil. Ces réserves seront indisponibles pendant toute la durée de détention par la société desdites actions.

2°) L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste "Ecart de réévaluation" pour un montant de 1.381.792 euros au 31 août 2021.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant une valorisation de la société de 25 000 K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée en date du 20 avril 2020.

Valeur actuelle des titres My Unisoft	1 581 790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199 998 €
Réévaluation	1 381 792 €

Nombres d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	12 308
Nombre d'actions de la société My Unisoft	189 172
% de détention	6,51%

Notes sur le bilan

Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 1 296 654 euros

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	2 400	26 611			29 011
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	27 234	27 675		8 611	46 298
Total	29 634	54 286		8 611	75 309
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 675			
Financières					
Exceptionnelles		33 000			

Le montant de 54 286 euros des dotations de l'exercice se décompose comme suit :

- Risque lié à la mise en cause par 3 clients de notre Responsabilité Civile Professionnelle pour 15 000 euros
- Risque relatif à des départs de salariés pour 30 675 euros
- Transfert de poste à poste d'une provision constituée sur l'exercice précédent et liée au risque d'une demande de remboursement d'indû par un ancien client pour 8 611 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 190 605 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 534 497	1 800 804	2 522 523	211 170
Emprunts et dettes financiers divers (*)	69 863	69 863		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 279 577	2 279 577		
Dettes fiscales et sociales	7 028 846	7 028 846		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 854 949	6 206 703	648 246	
Produits constatés d'avance	1 422 875	1 422 875		
Total	22 190 605	18 808 667	3 170 769	211 170
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 211 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 592 399			
(**) Dont envers Groupe et associés	5 299 584			

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 4 534 497 euros au 31 août 2023.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000.000 euros réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- * BRED : 2 000 000 euros
- * LCL : 1 200 000 euros
- * Crédit du Nord : 800 000 euros

Lesdits prêts ont fait l'objet d'un remboursement à la date de leur premier anniversaire pour un montant total de 2 500 000 euros. Le solde, 1 500 000 euros, est amorti sur une durée maximale de deux ans et a fait l'objet d'un remboursement au 31/08/2021 d'un montant de 166 389 euros; d'un remboursement au 31/08/2022 d'un montant de 624 693 euros et d'un remboursement au 31/08/2023 d'un montant de 708 918 euros. Au 31/08/2023 ces prêts sont donc totalement remboursés.

Deux emprunts, l'un d'un montant de 886 000 euros lié à l'acquisition des titres de la société VOLENTIS et l'autre d'un montant de 325 000 euros lié à l'acquisition des titres de la société My Unisoft, figurent dans la mention "Emprunts souscrits en cours d'exercice".

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 2 592 399 euros dont 708 918 euros au titre du remboursement des prêts garantis par l'Etat.

Notes sur le bilan

- Dettes fournisseurs :

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

- Dettes fiscales et sociales :

La situation des dettes fiscales et sociales à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des organismes.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 201 461
Frs - Fact à Recevoir Groupe	336 000
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	1 360
Dettes Prov° CP/RTT	672 109
Provision Cpte Epargne Temps	308 298
Dettes provis. pr partic. salariés	283 991
Dettes Prov° Interressement Salariés	46 664
Personnel - autres charges à payer	900 325
Charges sociales s/congés à payer	275 565
Charges / Prov° Cpte Epargne Temps	126 402
Charges sociales - charges à payer	432 050
Etat - autres charges à payer	8 939
Taxe d apprentissage CAP	6 168
Organic CAP	26 396
Effort de logement CAP	4 082
DOETH CAP	15 700
Taxe foncière CAP	61 674
Autres droits CAP	1 563
Prov.taxe formation	9 070
Prov.CET	93 135
Clients - RRR à accorder	45 126
Total	4 856 078

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	775 800		
Total	775 800		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 397 458		
PCA Groupe	20 349		
PCA Fournisseurs	5 068		
Total	1 422 875		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2023
Expertise Comptable, Audit, Conseil	39 363 622
Refacturation de frais Intra Groupe	3 121 886
Refacturation de frais	296 871
TOTAL	42 782 379

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux compte

Montant total comptabilisé : 31 478 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 21 000 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes consolidés : 6 900 euros

Montant comptabilisé au titres d'autres missions : 3 578 euros

Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

Charges et produits concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 139 366,72 euros

Montant compris dans les produits financiers : 9 982,61 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	2 653 420
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	14 038
Autres imputations	

Conformément aux dispositions de l'article 219 du Code général des impôts, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 25,00% entre 2017 et 2022.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2023 du taux d'impôt sur les sociétés de 25,00% sur la totalité de son résultat.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 77 585 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	310 341
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	310 341
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	77 585
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

* Participation des salariés : 283 945 euros

* Provision Organic (C3S) : 26 396 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 342 personnes dont 31 apprentis et 12 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	119	
Employés	192	
Apprentis	31	
Total	342	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution pour EXPONENS Interprofessionnel acquisition parts EXPONENS Avocats	137 644
Avals et cautions	137 644
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres Apreialis	181 628
Nantissement Titres ADS Consultants	753 597
Nantissement Titres Volentis	804 918
Autres engagements donnés	1 740 143
Total	1 877 787
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 877 787
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les montants mentionnés des engagements donnés aux organismes financiers lors de l'acquisition de titres de société sont plafonnés au capital restant dû des emprunts contractés lors desdites acquisitions.

Autres informations

La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3 100 000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe - 78130 Les Mureaux. Le nantissement de fonds de commerce a été régularisé en novembre 2020.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 362 000 euros et au profit d'elle-même, de 6 000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS.

Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254 400 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 000 000 euros et au profit d'elle-même, de 200 000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 886 000 euros et au profit d'elle-même, de 25 000 actions de la société VOLENTIS d'une valeur nominale de 5,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 15 décembre 2022 de 50% des titres de la société VOLENTIS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres ADS Consultants	280 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres Volentis	317 550
Autres engagements reçus	597 550
Total	597 550
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	597 550
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 420 000 euros jusqu'au 30 novembre 2022
- 280 000 euros jusqu'au 30 novembre 2023
- 140 000 euros jusqu'au 30 novembre 2024

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024.

Autres informations

Dans le cadre de l'acquisition de 50% des titres de la société VOLENTIS, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 317 550 euros jusqu'au 31 décembre 2023
- 211 700 euros jusqu'au 31 décembre 2024
- 105 850 euros jusqu'au 31 décembre 2025

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 496 410 € au 31 août 2023, en diminution de 138 388 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

L'indemité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,62%
- Taux de croissance des salaires : 3,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : par tranche
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2003-2005

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiales supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 4,62% au 31 août 2023 et était de 1,49% au 31 août 2022.

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 3,83% au 31 août 2023. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 500 000,00	5 600 000,00	5 650 000,00	5 900 000,00	6 000 000,00
Nombre d'actions ordinaires	199 699,00	202 462,00	203 881,00	211 476,00	217 015,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	30 882 653,97	35 466 069,96	37 724 527,24	40 293 387,35	42 782 379,08
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 262 419,07	1 966 825,24	2 408 409,96	3 088 166,43	3 448 169,53
Impôts sur les bénéfices	389 940,00	373 073,00	532 861,00	577 876,00	649 317,00
Participation des salariés	44 157,00	47 579,00	295 472,00	530 240,20	332 074,06
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	897 667,71	891 442,91	1 271 900,42	1 573 757,15	1 912 368,79
Résultat distribué	300 000,00		500 000,00	750 000,00	900 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	4,15	7,64	7,75	9,36	11,37
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	4,50	4,40	6,24	7,44	8,81
Dividende distribué	1,50		2,45	3,55	4,15
Personnel					
Effectif salariés	247	305	315	315	342
Montant de la masse salariale	10 953 380,06	13 115 324,70	13 969 440,64	14 378 865,94	15 782 435,01
Montant des sommes versées en avantages sociaux	5 049 256,76	5 940 546,63	6 343 434,33	6 534 205,36	6 999 030,66

EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 6.000.000 euros

Siège social : 20, Rue Brunel

75017 PARIS

351 329 503 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par son Président, et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022/2023, s'élevant à **1.912.368,79** euros :

- Montant du poste « Autres réserves »	+	7.175.879,37 €
- Report à nouveau exercice antérieur	+	528,66 €
- Résultat de l'exercice 2022/2023	+	1.912.368,79 €
- Total avant affectation	=	9.088.776,82 €
- Affectation au poste « Réserve légale »	-	10.000,00 €
- Dividendes : 4,147179 € x 217.015 actions	-	900.000,00 €
- Affectation au poste « Autres réserves »	-	8.178.000,00 €
- Dividendes : Titres détenus par la société 4,147179 € x 8.007 actions.....	+	33.206,46 €
- Le solde à affecter au poste « Report à nouveau »	=	776,82 €

Tenant compte des 8.007 actions auto-détenues par la société le montant total du dividende versé aux associés détenant 209.008 actions est de 866.793,54 euros. Lors de la mise en paiement du dividende, dans la mesure où la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Le dividende unitaire en numéraire est ainsi fixé à **4,147179 euros**. Il pourra être mis en paiement au siège social à compter du jour de l'Assemblée Générale.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus sont soumis à compter du 1^{er} janvier 2018, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 % (PFO, le PFO constituant un crédit d'impôt destiné à s'imputer sur le paiement du solde définitif de l'impôt sur le revenu, établi soit sous forme de prélèvement forfaitaire unique (PFU) du même montant, soit sur option au barème de l'impôt sur le revenu) auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale, le cas échéant, de 30 % en cas d'imposition sous la forme du PFU. Il est précisé que le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable, après s'être assuré qu'il n'a exercé le PFU au cours de l'année en cours pour aucun autre revenu de type mobilier, décide de soumettre l'intégralité de ses revenus mobiliers au barème progressif de l'Impôt sur le Revenu auquel cas ce dividende sera éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dividendes versés aux associés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

- au titre de l'exercice 2019/2020	0 €
- au titre de l'exercice 2020/2021	500.000 €
- au titre de l'exercice 2021/2022	750.000 €

Cette résolution a été **adoptée à l'unanimité**.

Jean-Pierre BOURGIN
Président



Marlène PERNOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale d'Amiens
Expert-Comptable
5 rue des Capucins
60200 Compiègne

Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
Expert-Comptable
5 place Tristan Bernard
75017 Paris

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 000 €

Siège social : 20, rue Brunel 75017 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les fonds commerciaux et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président de l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Compiègne et Paris, le 17 novembre 2023

Pernot Marlène
Pernot Marlène (Nov 17, 2023 17:26 GMT+1)

Marlène PERNOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens



Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

SAS EXPONENS Conseil et Expertise

20 rue Brunel
75017 PARIS
Siren : 351329503

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75017 / PARIS

Tel : 0149295510

 **Sommaire**

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Autres éléments significatifs</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	29
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	32
2. Détail des comptes	33
Bilan détaillé	34
Compte de résultat détaillé	44
Soldes intermédiaires de Gestion	54
Soldes intermédiaires de Gestion	55

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	242 124	237 023	5 101	16 306
Fonds commercial (1)	8 366 532		8 366 532	8 366 532
Autres immobilisations incorporelles	9 224 898		9 224 898	9 224 898
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 325 327	3 189 467	1 135 860	1 222 242
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 763 600		8 763 600	6 458 180
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 928		177 928	177 928
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	2 056 504	2 258	2 054 246	722 489
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	33 162 797	3 428 748	29 734 048	26 194 458
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 042 559	896 538	10 146 021	9 124 001
Autres créances	703 690		703 690	508 882
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	152 526		152 526	17 378
Disponibilités	3 682 362		3 682 362	4 662 869
Charges constatées d'avance (3)	775 800		775 800	708 693
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 356 937	896 538	15 460 399	15 021 823
Frais d'émission d'emprunt à étaler	15 347		15 347	21 339
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 535 081	4 325 287	45 209 794	41 237 620
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			662 220	608 839

Bilan passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 000 000	5 900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 586 657	3 844 191
Ecart de réévaluation	1 381 792	1 381 792
Réserve légale	590 000	565 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 296 654	
Autres réserves	7 175 879	7 619 475
Report à nouveau	529	297
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 912 369	1 573 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 943 880	20 884 511
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	75 309	29 634
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75 309	29 634
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 534 497	5 915 781
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 369 447	3 878 726
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 279 577	1 885 085
Dettes fiscales et sociales	7 028 846	6 946 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 555 364	235 483
Produits constatés d'avance (1)	1 422 875	1 462 083
TOTAL DETTES	22 190 605	20 323 475
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	45 209 794	41 237 620
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 381 939	3 423 130
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 808 667	16 900 345
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	41 899 262	883 117	42 782 379	40 293 387
Chiffre d'affaires net	41 899 262	883 117	42 782 379	40 293 387
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			235 115	188 588
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			312 720	389 681
Autres produits			9 286	9 274
Total produits d'exploitation (I)			43 339 500	40 880 930
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15 630 307	15 362 174
Impôts, taxes et versements assimilés			786 403	804 138
Salaires et traitements			15 782 435	14 378 866
Charges sociales			6 999 031	6 534 205
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			445 381	397 384
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			370 217	351 772
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 675	
Autres charges			148 586	251 297
Total charges d'exploitation (II)			40 175 034	38 079 836
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 164 466	2 801 094
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			37 722	16 264
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 228	
Différences positives de change			50	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			39 000	16 264
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			452	
Intérêts et charges assimilées (4)			273 813	99 383
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			274 265	99 383
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-235 265	-83 119
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 929 201	2 717 975

Compte de résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	29 693	1 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		5 600
Total produits exceptionnels (VII)	29 693	7 100
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	466	
Sur opérations en capital	31 120	13 406
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 548	29 796
Total charges exceptionnelles (VIII)	65 134	43 202
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35 441	-36 102
Participation des salariés aux résultats (IX)	332 074	530 240
Impôts sur les bénéfices (X)	649 317	577 876
Total des produits (I+III+V+VII)	43 408 192	40 904 294
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 495 824	39 330 537
BENEFICE OU PERTE	1 912 369	1 573 757
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	9 983	2 236
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	139 367	30 363

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 45 209 794 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 912 369 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- * Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- * Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 75 309 € au 31/08/2023.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisations ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

A compter du 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des « charges de personnel » et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes, dont la société EXPONENS Conseil et Expertise applique les règles, prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11 111 actions détenues par la société Exponens Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

En application du régime temporaire et optionnel de neutralisation des effets fiscaux introduit par la loi de finance pour 2021, l'écart de réévaluation n'a pas été pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice. L'écart de réévaluation portant sur des immobilisations non amortissables ne sera imposé qu'au moment de la cession des actifs.

Franchise de Loyers

La société a fait le choix, dans le cadre de la prise à bail de ses locaux, de ne pas étaler les franchises de loyer négociées sur la durée ferme desdits locaux.

1°) La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail en juin 2019 des locaux situés Gare de Lyon à Paris équivaut à 7,74 mois de loyer, soit un montant de 642 005 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2023, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyer de 107 001 euros.

2°) La franchise de loyer négociée dans le cadre du renouvellement de bail en septembre 2022 des locaux situés 20 rue Brunel 75017 Paris équivaut à 10 mois de loyer, soit un montant de 476 988 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2023, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du renouvellement du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une augmentation de charge de loyer de 397 490 euros.

Autres éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Autres faits essentiels

1°) Acquisition de 100% du capital de la société VOLENTIS selon les modalités suivantes :

- 50% par voie d'apport en date du 15 novembre 2022
- 50% en numéraire en date du 15 décembre 2022

Augmentation de capital de la société d'un montant de 154 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, par la création de 5 539 actions en rémunération de l'apport de la société Holding Expertise Conseils de 50% des titres de la société VOLENTIS.

Diminution de capital social de 54 533,37 euros, par affectation sur le poste "autres réserves", pour le porter à 6 000 000 euros en date du 15 novembre 2022.

2°) Acquisition en auto-détention , en date du 24 février 2023, de 8 007 actions auprès de la société Françoise Viale Conseil pour un montant global de 1 296 654 euros. Lesdites actions acquises pourront être attribuées pour partie dans les cinq ans de leur rachat, aux actionnaires qui manifesteront à la société leur intention de les acquérir à l'occasion d'une procédure de mise en vente organisée par la société dans les trois mois qui suivent chaque assemblée générale ordinaire annuelle et/ou pour partie dans les deux ans de leur rachat, en paiement ou en échange d'actifs acquis par la société dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Le montant de 1 296 654 euros a été prélevé sur le poste "Réserves générales" et figure désormais au poste "Réserves règlementées". Ces réserves seront indisponibles pendant toute la durée de la détention par la société desdites actions.

3°) Acquisition, en avril 2023, de 1 197 actions de la société My Unisoft pour un montant de 374 900 euros.

La société EXPONENS Conseil et Expertise détient, au 31/08/2023, 6,51% du capital de la société My Unisoft.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 366 532			8 366 532
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 467 022			9 467 022
Immobilisations incorporelles	17 833 554			17 833 554
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 038 636	14 395		2 053 031
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 185 099	325 554	238 356	2 272 296
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 223 735	339 949	238 356	4 325 327
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 458 180	2 330 400	24 980	8 763 600
- Autres titres immobilisés	177 928			177 928
- Prêts et autres immobilisations financières	731 407	1 337 121	6 140	2 062 388
Immobilisations financières	7 367 514	3 667 522	31 120	11 003 915
ACTIF IMMOBILISE	29 424 803	4 007 471	269 477	33 162 797

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		339 949	2 770 522	3 110 471
Apports			897 000	897 000
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		339 949	3 667 522	4 007 471
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			31 120	31 120
Scissions				
Mises hors service		238 356		238 356
Diminutions de l'exercice		238 356	31 120	269 477

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 5 000 euros, de l'exercice :

- Rachat 8 007 actions ECE : 1 296 654 euros
- Titres Volentis : 1 955 500 euros
- My Unisoft 1 197 actions : 374 900 euros
- Jabra Evolve2 250 Casques : 30 875 euros
- DG complément GDL GEC 21 : 16 881 euros
- DELL Station d'accueil WD19S180W : 11 233 euros
- Photocopieur IR-ADV DX C5850i : 10 507 euros
- Photocopieur IR-ADV DX C5850i : 10 507 euros
- Serveur Volentis DL325 GEN10+Lic+DD : 9 141 euros
- DG complément Etoile Foncière Médicale n°1 : 8 376 euros
- Colonne 3 Casiers GDL Flex Desk : 6 569 euros
- DG complément Chatou SCI Eprenesnil : 5 292 euros

L'acquisition de 50% des titres de la société VOLENTIS figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 1 058 500 euros.

L'apport de 50% des titres de la société VOLENTIS, approuvé lors de l'assemblée générale du 15 novembre 2022, figure au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant de 897 000 euros.

Le rachat des 8 007 actions d'EXPONENS Conseil et Expertise, approuvé le 24 février 2023, figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 1 296 654 euros.

L'acquisition des 1 197 actions de la société My Unisoft figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 374 900 euros.

Le complément des dépôts de garantie des différents établissements de la société figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant total de 40 468 euros.

Notes sur le bilan

La cession des 157 titres de la société My Unisoft figure au poste "Cessions d'immobilisations financières" pour un montant de 24 980 euros.

Immobilisations incorporelles

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	5 439 699
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 926 833
Total	8 366 532

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan de la société EXPONENS DFG Finance transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celle-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel ». Ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

L'analyse de la valeur d'usage n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2023 malgré la baisse constatée de l'activité de certaines filiales dont les titres sont détenus par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 267 235,24 euros au 31/08/2023.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ADS Consultants	400	76	100,00	2 515	2 515			1 689	161	
SAS D&Cmf	349	343	100,00	349	349			547	69	
EURL EXPONENS Evolidom	5	22	100,00	5	5			47	17	
SAS EXPONENS Interprofessionnel	10	-8	99,80	10	10	76			-4	
SASU APRECIALIS	300	482	100,00	1 439	1 439			869	16	
SARL EXPONENS Patrimoine	155	786	100,00	210	210			732	250	
SAS SOXIA	30	1 070	100,00	46	46			1 904	299	
SASU EXPONENS Solutions	10	37	100,00	10	10			568	49	
VOLENTIS	250	628	100,00	1 956	1 956			2 624	174	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères				1 957	1 957					
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Prise de participation en août 2018 pour un montant de 199 998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft . A la même date, la société a souscrit à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174 966 euros.

Au 31 août 2021, la société Exponens Conseil et Expertise a réévalué ces titres à 1 581 790 euros, montant qui figure au poste "Autres participations françaises".

En décembre 2022 la société a cédé, à la société Thierry MESSAZ Conseils, les 157 titres de la société My Unisoft issus de l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia au profit de la société EXPONENS Conseil et expertise ayant eu lieu sur l'exercice précédent. La cession a été faite à la même valeur soit un montant de 24 980,27 euros.

Acquisition en avril 2023 de 1 197 titres de la société My Unisoft pour un montant de 374 900 euros.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 6,51% du capital de la société My Unisoft.

Notes sur le bilan

La société Exponens Conseil et Expertise est la société consolidant les comptes des filiales ci-dessus (hors My Unisoft dont la détention de capital est faible).

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	225 818	11 205		237 023
Immobilisations incorporelles	225 818	11 205		237 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 368 688	127 410		1 496 099
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 632 805	298 920	238 356	1 693 369
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 001 493	426 331	238 356	3 189 467
ACTIF IMMOBILISE	3 227 311	437 536	238 356	3 426 490

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 584 438 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	2 056 504		2 056 504
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 042 559	10 380 339	662 220
Autres	703 690	703 690	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	775 800	775 800	
Total	14 584 438	11 859 830	2 724 608
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 662 220,40 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 552 072,93 euros HT à la clôture de l'exercice.

Un complément de provision, d'un montant de 344 465,30 euros HT portant sur des créances clients à risque d'un montant total de 438 369,52 euros TTC, figure à l'actif du bilan.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 201 758
Fae sociétés liées	959 520
Fournisseurs - RRR à obtenir	5 726
Avoirs à recevoir	52 359
Personnel - produits à recevoir	51 804
Charges sociales - produits à recevoir	21 241
Etat - produits à recevoir	59 194
Intérêts courus s/valeurs mobilière	1 611
Int.bancaires à recevoir	19 353
Total	2 372 566

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 034	452	1 228	2 258
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	832 956	370 217	306 635	896 538
Total	835 990	370 669	307 863	898 796
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		370 217	306 635	
Financières		452	1 228	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation pour créances clients douteuses	896 538
Acomptes versés sur commandes	
TOTAL	896 538

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 000 000,00 euros décomposé en 217 015 titres d'une valeur nominale de 27,65 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	211 476	27,90
Titres émis pendant l'exercice	5 539	27,65
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	217 015	27,65

Augmentation de capital de la société d'un montant de 154 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, par la création de 5 539 actions en rémunération de l'apport de la société Holding Expertise Conseils de 50% des titres de la société VOLENTIS.

Diminution de capital social de 54 533,37 euros, par affectation sur le poste "autres réserves", pour le porter à 6 000 000 euros en date du 15 novembre 2022.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/11/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	297
Résultat de l'exercice précédent	1 573 757
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 574 054
Affectations aux réserves	823 526
Distributions	750 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	529
Total des affectations	1 574 054

L'assemblée générale du 15 novembre 2022 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé de la distribution d'un dividende pour un montant total de 750 000 euros, soit 3,546 euros par action.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2023
Capital	5 900 000		100 000		6 000 000
Primes d'émission	3 844 191		742 467		4 586 657
Ecart de réévaluation	1 381 792				1 381 792
Réserve légale	565 000	25 000	25 000		590 000
Réserves générales	7 619 475	798 526	853 059	1 296 654	7 175 879
Réserves réglementées				1 296 654	1 296 654
Report à Nouveau	297	232	529	297	529
Résultat de l'exercice	1 573 757	-1 573 757	1 912 369	1 573 757	1 912 369
Dividendes		750 000			
Total Capitaux Propres	20 884 511		3 633 423	4 167 362	22 943 880

1°) Augmentation de capital de la société de 154 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, par la création de 5 539 actions en rémunération de l'apport par la société Holding Expertise Conseil de 50% des titres de la société VOLENTIS. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 742 466,63 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Diminution de capital de 54 533,37 euros, en date du 15 novembre 2022, pour le porter à 6 000 000 euros par affectation sur le poste "autres réserves".

Prélèvement de 1 296 654 euros sur le poste "Réserves générales" par affectation au poste "Réserves règlementées" suite au rachat des 8 007 actions de la société EXPONENS Conseil et Expertise auprès de la société Française Viale Conseil. Ces réserves seront indisponibles pendant toute la durée de détention par la société desdites actions.

2°) L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste "Ecart de réévaluation" pour un montant de 1.381.792 euros au 31 août 2021.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant une valorisation de la société de 25 000 K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée en date du 20 avril 2020.

Valeur actuelle des titres My Unisoft	1 581 790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199 998 €
Réévaluation	1 381 792 €

Nombres d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	12 308
Nombre d'actions de la société My Unisoft	189 172
% de détention	6,51%

Notes sur le bilan

Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 1 296 654 euros

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	2 400	26 611			29 011
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	27 234	27 675		8 611	46 298
Total	29 634	54 286		8 611	75 309
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 675			
Financières					
Exceptionnelles		33 000			

Le montant de 54 286 euros des dotations de l'exercice se décompose comme suit :

- Risque lié à la mise en cause par 3 clients de notre Responsabilité Civile Professionnelle pour 15 000 euros
- Risque relatif à des départs de salariés pour 30 675 euros
- Transfert de poste à poste d'une provision constituée sur l'exercice précédent et liée au risque d'une demande de remboursement d'indû par un ancien client pour 8 611 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 190 605 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 534 497	1 800 804	2 522 523	211 170
Emprunts et dettes financières divers (*)	69 863	69 863		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 279 577	2 279 577		
Dettes fiscales et sociales	7 028 846	7 028 846		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 854 949	6 206 703	648 246	
Produits constatés d'avance	1 422 875	1 422 875		
Total	22 190 605	18 808 667	3 170 769	211 170
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 211 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 592 399			
(**) Dont envers Groupe et associés	5 299 584			

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 4 534 497 euros au 31 août 2023.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000.000 euros réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- * BRED : 2 000 000 euros
- * LCL : 1 200 000 euros
- * Crédit du Nord : 800 000 euros

Lesdits prêts ont fait l'objet d'un remboursement à la date de leur premier anniversaire pour un montant total de 2 500 000 euros. Le solde, 1 500 000 euros, est amorti sur une durée maximale de deux ans et a fait l'objet d'un remboursement au 31/08/2021 d'un montant de 166 389 euros; d'un remboursement au 31/08/2022 d'un montant de 624 693 euros et d'un remboursement au 31/08/2023 d'un montant de 708 918 euros. Au 31/08/2023 ces prêts sont donc totalement remboursés.

Deux emprunts, l'un d'un montant de 886 000 euros lié à l'acquisition des titres de la société VOLENTIS et l'autre d'un montant de 325 000 euros lié à l'acquisition des titres de la société My Unisoft, figurent dans la mention "Emprunts souscrits en cours d'exercice".

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 2 592 399 euros dont 708 918 euros au titre du remboursement des prêts garantis par l'Etat.

Notes sur le bilan

- Dettes fournisseurs :

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

- Dettes fiscales et sociales :

La situation des dettes fiscales et sociales à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des organismes.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 201 461
Frs - Fact à Recevoir Groupe	336 000
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	1 360
Dettes Prov° CP/RTT	672 109
Provision Cpte Epargne Temps	308 298
Dettes provis. pr partic. salariés	283 991
Dettes Prov° Interessement Salariés	46 664
Personnel - autres charges à payer	900 325
Charges sociales s/congés à payer	275 565
Charges / Prov° Cpte Epargne Temps	126 402
Charges sociales - charges à payer	432 050
Etat - autres charges à payer	8 939
Taxe d apprentissage CAP	6 168
Organic CAP	26 396
Effort de logement CAP	4 082
DOETH CAP	15 700
Taxe foncière CAP	61 674
Autres droits CAP	1 563
Prov.taxe formation	9 070
Prov.CET	93 135
Clients - RRR à accorder	45 126
Total	4 856 078

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	775 800		
Total	775 800		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 397 458		
PCA Groupe	20 349		
PCA Fournisseurs	5 068		
Total	1 422 875		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2023
Expertise Comptable, Audit, Conseil	39 363 622
Refacturation de frais Intra Groupe	3 121 886
Refacturation de frais	296 871
TOTAL	42 782 379

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux compte

Montant total comptabilisé : 31 478 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 21 000 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes consolidés : 6 900 euros

Montant comptabilisé au titres d'autres missions : 3 578 euros

Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

Charges et produits concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 139 366,72 euros

Montant compris dans les produits financiers : 9 982,61 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	2 653 420
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	14 038
Autres imputations	

Conformément aux dispositions de l'article 219 du Code général des impôts, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 25,00% entre 2017 et 2022.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2023 du taux d'impôt sur les sociétés de 25,00% sur la totalité de son résultat.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 77 585 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	310 341
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	310 341
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	77 585
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

* Participation des salariés : 283 945 euros

* Provision Organic (C3S) : 26 396 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 342 personnes dont 31 apprentis et 12 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	119	
Employés	192	
Apprentis	31	
Total	342	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution pour EXPONENS Interprofessionnel acquisition parts EXPONENS Avocats	137 644
Avals et cautions	137 644
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres Apreialis	181 628
Nantissement Titres ADS Consultants	753 597
Nantissement Titres Volentis	804 918
Autres engagements donnés	1 740 143
Total	1 877 787
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 877 787

Les montants mentionnés des engagements donnés aux organismes financiers lors de l'acquisition de titres de société sont plafonnés au capital restant dû des emprunts contractés lors desdites acquisitions.

Autres informations

La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3 100 000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe - 78130 Les Mureaux. Le nantissement de fonds de commerce a été régularisé en novembre 2020.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 362 000 euros et au profit d'elle-même, de 6 000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS.

Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254 400 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 000 000 euros et au profit d'elle-même, de 200 000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 886 000 euros et au profit d'elle-même, de 25 000 actions de la société VOLENTIS d'une valeur nominale de 5,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 15 décembre 2022 de 50% des titres de la société VOLENTIS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres ADS Consultants	280 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres Volentis	317 550
Autres engagements reçus	597 550
Total	597 550
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	597 550
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 420 000 euros jusqu'au 30 novembre 2022
- 280 000 euros jusqu'au 30 novembre 2023
- 140 000 euros jusqu'au 30 novembre 2024

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024.

Autres informations

Dans le cadre de l'acquisition de 50% des titres de la société VOLENTIS, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 317 550 euros jusqu'au 31 décembre 2023
- 211 700 euros jusqu'au 31 décembre 2024
- 105 850 euros jusqu'au 31 décembre 2025

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 496 410 € au 31 août 2023, en diminution de 138 388 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,62%
- Taux de croissance des salaires : 3,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : par tranche
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2003-2005

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiales supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 4,62% au 31 août 2023 et était de 1,49% au 31 août 2022.

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 3,83% au 31 août 2023. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 500 000,00	5 600 000,00	5 650 000,00	5 900 000,00	6 000 000,00
Nombre d'actions ordinaires	199 699,00	202 462,00	203 881,00	211 476,00	217 015,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	30 882 653,97	35 466 069,96	37 724 527,24	40 293 387,35	42 782 379,08
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 262 419,07	1 966 825,24	2 408 409,96	3 088 166,43	3 448 169,53
Impôts sur les bénéfices	389 940,00	373 073,00	532 861,00	577 876,00	649 317,00
Participation des salariés	44 157,00	47 579,00	295 472,00	530 240,20	332 074,06
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	897 667,71	891 442,91	1 271 900,42	1 573 757,15	1 912 368,79
Résultat distribué	300 000,00		500 000,00	750 000,00	900 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	4,15	7,64	7,75	9,36	11,37
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	4,50	4,40	6,24	7,44	8,81
Dividende distribué	1,50		2,45	3,55	4,15
Personnel					
Effectif salariés	247	305	315	315	342
Montant de la masse salariale	10 953 380,06	13 115 324,70	13 969 440,64	14 378 865,94	15 782 435,01
Montant des sommes versées en avantages sociaux	5 049 256,76	5 940 546,63	6 343 434,33	6 534 205,36	6 999 030,66

2023 08 31 ECE Rapport sur les comptes annuels

Final Audit Report

2023-11-17

Created:	2023-11-17
By:	Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAymOV26Qz1WZSKerp5CRm3Ausm88bg7hf

"2023 08 31 ECE Rapport sur les comptes annuels" History

-  Document created by Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)
2023-11-17 - 3:43:45 PM GMT- IP address: 92.184.118.32
-  Document emailed to m.pernot@afigec.com for signature
2023-11-17 - 3:44:29 PM GMT
-  Email viewed by m.pernot@afigec.com
2023-11-17 - 4:25:50 PM GMT- IP address: 130.180.223.249
-  Signer m.pernot@afigec.com entered name at signing as Pernot Marlène
2023-11-17 - 4:26:25 PM GMT- IP address: 130.180.223.249
-  Document e-signed by Pernot Marlène (m.pernot@afigec.com)
Signature Date: 2023-11-17 - 4:26:27 PM GMT - Time Source: server- IP address: 130.180.223.249
-  Agreement completed.
2023-11-17 - 4:26:27 PM GMT